

PASS'SPORTS DE L'EAU

DATES & LIEUX:

Sam 15 Novembre	Dim 30 Novembre	Sam 17 Janvier	Sam 28 Février	Dim 07 Juin
A.Nakache	Muret	A.Nakache	A.Nakache	Tournefeuille
RDV 14h	RDV 14h	RDV 14h	RDV 14h	RDV à déterminer

Le comité départemental propose 5 dates de passage de Pass'sports de l'eau (ENF 2). Les 5 épreuves y seront proposées.

Les clubs doivent envoyer par mail le fichier excel avec leurs candidats, une semaine avant la date de passage (attention les candidats devront avoir validé le Sauv'nage, celui-ci devra être validé sur extranat.fr par le club, avant le passage des épreuves). Les clubs doivent fournir les feuilles d'examen pour chaque candidat dans chaque épreuve (exemple fourni sur le site).

Les clubs doivent fournir des évaluateurs ou assistants évaluateurs en fonction du nombre de candidats.

C'est le comité départemental qui valide et saisi les tests sur extranat.fr.

JURY : 1 évaluateur ou assistant jusqu'à 4 candidats, 2 évaluateurs ou assistants pour 5 et + candidats.

En cas d'absence : pénalités financières de 30 € par ½ journée.

<u>DEBUT DES EPREUVES</u>: au plus tard une demi-heure après l'ouverture